

Liste

Horizons 2020

Nous tenons ici à rendre hommage aux Symphorinois décédés des suites de l'infection du coronavirus, et à adresser à leur famille nos sincères condoléances.

Cette crise sanitaire nous aura conduits à nous interroger collectivement.

Sur nos convictions, nos habitudes, en nous donnant parfois envie d'en changer certaines.

Sur l'importance des relations aux autres, notamment à nos proches, dont nous avons été privés durant de longues semaines.

Sur le sens du service, et parfois du sacrifice, manifesté par les soignants et les professionnels qui nous ont permis de continuer à vivre.

Au sein de notre municipalité nous voulons saluer nos agents, qui ont maintenu un service public de qualité, sur place ou à distance.

Côté élus c'est l'ancienne équipe municipale qui a œuvré, réduite au maire et aux adjoints, en organisant le confinement puis le déconfinement, en s'attachant à mettre en œuvre les gestes barrières, en recherchant la meilleure filière pour obtenir des masques.

De la même façon nous avons en permanence échangé avec les écoles et l'Académie, afin de mettre en œuvre avec réactivité les directives gouvernementales, pour préparer le retour en classe et faciliter le retour au travail des parents.

De la même façon nous continuerons, en responsabilité, à réduire au maximum les possibilités de propagation du virus, tout en facilitant la vie des habitants.

Ainsi nous limiterons voire annulerons les habituelles manifestations publiques, tout en garantissant un accueil des enfants durant une large partie de l'été.

Il aura fallu durant cette période privilégier l'action, parfois au détriment de la communication, nous en sommes conscients et le meilleur partage possible de l'information sera au cœur de notre projet politique.

Ce dialogue et cette transparence ont guidé notre démarche durant six années, nous voulons croire que ce sont ces vertus qui nous ont valu de retrouver votre confiance lors des élections.

Nous continuerons d'en être dignes.

Et vous souhaitons le plus beau des étés.

Liste

Ozon l'Avenir

Ce premier message de notre équipe, s'adresse à tous ceux que la profession a positionnée en première ligne de la crise sanitaire que nous avons traversé. Recevez au nom d'Ozon l'Avenir notre reconnaissance et nos chaleureux remerciements.

Nous saluons aussi la grande responsabilité des Symphorinois durant le confinement et ses contraintes de sortie ainsi que leur solidarité citoyenne. Nous nous associons à la peine des familles qui ont vécu ou vivent encore les répercussions de cette période inédite.

Aux Symphorinois qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales, un grand merci ! Nous félicitons la nouvelle équipe et assumerons notre rôle d'opposition en respectant nos valeurs et le projet que nous avons défendu.

Nous apporterons des idées, participerons à la réflexion, saurons reconnaître et encourager les initiatives bénéfiques pour tous.

La crise sanitaire engendre une crise économique profonde et majeure. En prévision du premier Conseil Municipal nous avons demandé au Maire que soient abordés des sujets que nous considérons comme prioritaires :

- Co-construire un projet d'animations cohérentes et sécurisées pour divertir les enfants de nombreuses familles qui ne pourront pas partir en vacances cet été.

- Mettre en œuvre toutes les mesures indispensables pour limiter l'impact et favoriser la reprise économique des entreprises, artisans, commerçants de la commune.

- Faciliter et étendre la possibilité d'occupation de l'espace public pour les commerçants qui le demandent. Renoncer à la redevance associée pour 2020.

- Organiser la foire de septembre (avec mesures de protection). Cette édition pourrait se limiter aux commerçants de la commune et forains habituels du marché.

- Organiser un forum des associations dès le mois de juin.

Notre action inscrite pour le bien-être et l'épanouissement de tous n'a jusqu'à ce jour pas été entendue. Aucun de ces thèmes n'ont été retenus à notre grand regret.

Restez prudent

Nous vous souhaitons un bel été.

Pratique

Hôtel de Ville

► **Accueil du public**
lundi, mardi, mercredi, jeudi :
8 h 30 - 12 h 00 ; 13 h 30 - 17 h 30
vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 ; 13 h 30 - 18 h 30

Permanences

► **Service urbanisme** : sans rendez-vous
le lundi et le mardi (13 h 30 - 17 h 30) ;
sur rdv les autres jours.

► **Opération façades** : conseils et subventions, sur rendez-vous en mairie.

► **Conciliateur de justice** : 2^e et 4^e mardi du mois, de 9 h 00 à 12 h 00, sur rendez-vous en mairie.

► **Point conseil architecture** : 2^e vendredi du mois, de 14 h 00 à 17 h 00, à la maison des associations (salle Agrippa).
Sur rendez-vous auprès du CAUE :
04 72 07 44 55.

► **Carte d'identité & Passeport**
Sur rendez-vous obligatoire, à prendre via internet. Toutes les infos sur www.saintsymphoriendozon.fr
> Mes Démarches.

Bibliothèque

...► **Ouverture au public**

- Lundi : 15 h 30 - 18 h 30
- Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00 ; 15 h 30 - 18 h 30
- Jeudi : 15 h 30 - 18 h 30
- Vendredi : 10 h 00 - 12 h 00 ; 15 h 30 - 18 h 30
- Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Environnement

► **Sitom Sud Rhône (Syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères)**
Tél. : 04 72 31 90 88 ;
www.sitom-sud-rhone.com

• Déchetterie : ZI du Pontet
Du 1^{er} mars au 31 octobre :
Lundi, mercredi et samedi :
8 h 30 - 12 h 00 ; 14 h 00 - 18 h 00
Vendredi : 15 h 00 - 18 h 00

...► **Carte nominative en mairie**
Accès possible aux autres déchetteries du Sitom.

- Collecte des bacs gris (ordures ménagères) : tous les mardis.
- Collecte des bacs jaunes (tri sélectif) : un mercredi sur deux.

...► **Bons de commande bacs gris, composteurs / Subventions récupérateurs d'eau** : en mairie ou sur www.saintsymphoriendozon.fr

Contacts urgences

► **Depuis un téléphone portable** : 112

- **Samu** : 15
- **Police** : 17
- **Pompiers** : 18
- **Gendarmerie**
29, avenue des Portes de Lyon
Tél. : 04 78 02 71 20
- **Police municipale** : poste en mairie
Tél. : 04 78 02 36 36

Marché

Tous les vendredis, 7 h 00 - 12 h 00,
place du Marché et place Cinelli

Travaux extérieurs

► **Tonte de la pelouse, taille d'une haie...**
c'est autorisé : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 ; le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 ; le dimanche et les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.